

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

## SÉANCE DU 17 MARS 2025

**Date de la convocation :**  
07 mars 2025

**EFFECTIF LÉGAL : 15**

**EFFECTIF EN EXERCICE : 14**

**EFFECTIF VOTANT : 11**

L'an deux mille vingt cinq, les dix-sept mars à 19h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

**Etaient présents :** Christophe BOUTHORS ; Daniel FORRIERES ; David HEGO ; Antoine HERMAN ; Mickaël LANCEL ; Jose-Manuel LERICHE ; Céline MARELLI ; Véronique MEYER ; Sabrina MERY, Roseline HODIN Francine SEDENT

**Etaient absents :** Damien BARDOUX ; Raphaël CANTA, Vincent WIART

**Quorum :** oui

**Secrétaire de séance :** Céline MARELLI

**Objet de la délibération : Vote du Budget Primitif 2025**

**Numéro de la délibération : 2025-11**

Monsieur le maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2025 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibreront de la façon suivante :

Investissement : Dépenses : 280 926.63€ ; Recettes : 280 926.63€

Fonctionnement : Dépenses : 600 366.17€ ; Recettes : 600 366.17€

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le maire et délibéré :

APPROUVE A L'UNANIMITE le budget primitif du Budget Principal pour l'année 2025.

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales, est annexée à la présente une note de présentation brève et synthétique.

Certifié conforme,  
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an  
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

